

Réf : MAR-CSE-SSCT5

Profil des apprenants

Membres titulaires et suppléants du CSE
Membres de la CSSCT
Entreprises d'au moins 11 salariés (toutes tailles)

Prérequis

Pas de prérequis
Formation accessible à tous, Adaptable en fonction du profil

Moyens pédagogiques

Acquisition de compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
Supports de formation
Exposés théoriques / cas pratiques

Satisfaction et évaluation

L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même

Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation

Les + de la formation

Des cas pratiques (arbre des causes, enquête AT/MP, droit d'alerte) adaptés au secteur d'activité des participants
Une formation actualisée en temps réel à partir de la jurisprudence et de la réglementation.

Formation CSE/CSSCT — Santé, sécurité et conditions de travail : 1er mandat (5 jours)

La formation santé, sécurité et conditions de travail (SSCT) est une obligation légale pour tous les membres de la délégation du personnel du CSE, titulaires et suppléants, dès que l'entreprise compte au moins 11 salariés (art. L 2315-18 du Code du travail). Ce parcours donne aux élus les moyens d'analyser les risques professionnels, de proposer des mesures de prévention et de participer pleinement aux enquêtes et inspections.

mise à jour
septembre 2026

durée :
5 jours

Tarif
1 650 € / stagiaire

Objectifs pédagogiques

- Identifier le cadre juridique et les acteurs de la prévention des risques professionnels
- Analyser les conditions de travail et évaluer les risques présents dans l'entreprise
- Conduire une enquête après accident du travail et une inspection SSCT
- Exercer le droit d'alerte à bon escient
- Construire un plan d'action SSCT pour le mandat

Programme de la formation

Le CSE et sa mission SSCT

- Cadre juridique du CSE : composition, attributions SSCT, moyens et budgets
- La CSSCT : constitution, articulation avec le CSE
- Responsabilités civile et pénale de l'employeur et des élus
- Panorama des acteurs de la prévention (médecine du travail, CARSAT, inspection du travail, DREETS)

Identifier et analyser les risques professionnels

- Méthodologie d'analyse des risques (accident, incident, presque-accident)
- Le DUERP : construction, mise à jour, rôle du CSE
- Risques physiques, chimiques, organisationnels
- Introduction aux risques psychosociaux (RPS)

AT/MP : de la déclaration à la reconnaissance

- Notion d'accident du travail et de maladie professionnelle
- Rôle du CSE dans l'enquête AT/MP
- Impact du taux AT/MP sur la cotisation employeur — enjeux économiques

Enquêtes, inspections et droit d'alerte

- Méthodologie de l'enquête après accident du travail
- Conduite de l'inspection SSCT trimestrielle
- Le droit d'alerte : danger grave et imminent, atteinte aux droits des personnes
- Rédaction du rapport d'enquête et suivi des préconisations

Agir sur les conditions de travail

- Négocier et proposer des actions de prévention
- Suivi des indicateurs santé-sécurité (absentéisme, sinistralité)
- Restitution collective et plan d'action individuel

Cas pratiques :

Analyser un DUERP

Qualifier un accident de travail et une maladie professionnelle

Reconstitution de l'arbre des causes

Construire son plan d'action SSCT

